

LILLE - MÉTROPOLE / MARCHÉ DE DÉFINITION POUR L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DU SITE DE L'UNION À ROUBAIX (-TOURCOING)

Lille-Métropole veut appuyer une politique de renouvellement urbain, en particulier de zones d'activités industrielles désaffectées. Le site de l'Union rentre incontestablement dans cette catégorie étant historiquement une zone mixte d'entreprises et d'habitat plus ou moins populaire (et d'équipements) et étant retenu pour constituer l'un des principaux pôles (nouveaux) de développement de Lille-métropole.

Les autorités ont lancé un « Marché de Définition » qui consiste à réaliser une sélection progressive d'un consultant lauréat. La présente mission concerne la deuxième étape au cours de laquelle trois équipes avaient été pré-sélectionnées, dont le regroupement CHEMETOV, SUNERGON, DEBARGE-BERNARD, EMPREINTES, *agora*, piloté par le premier nommé.

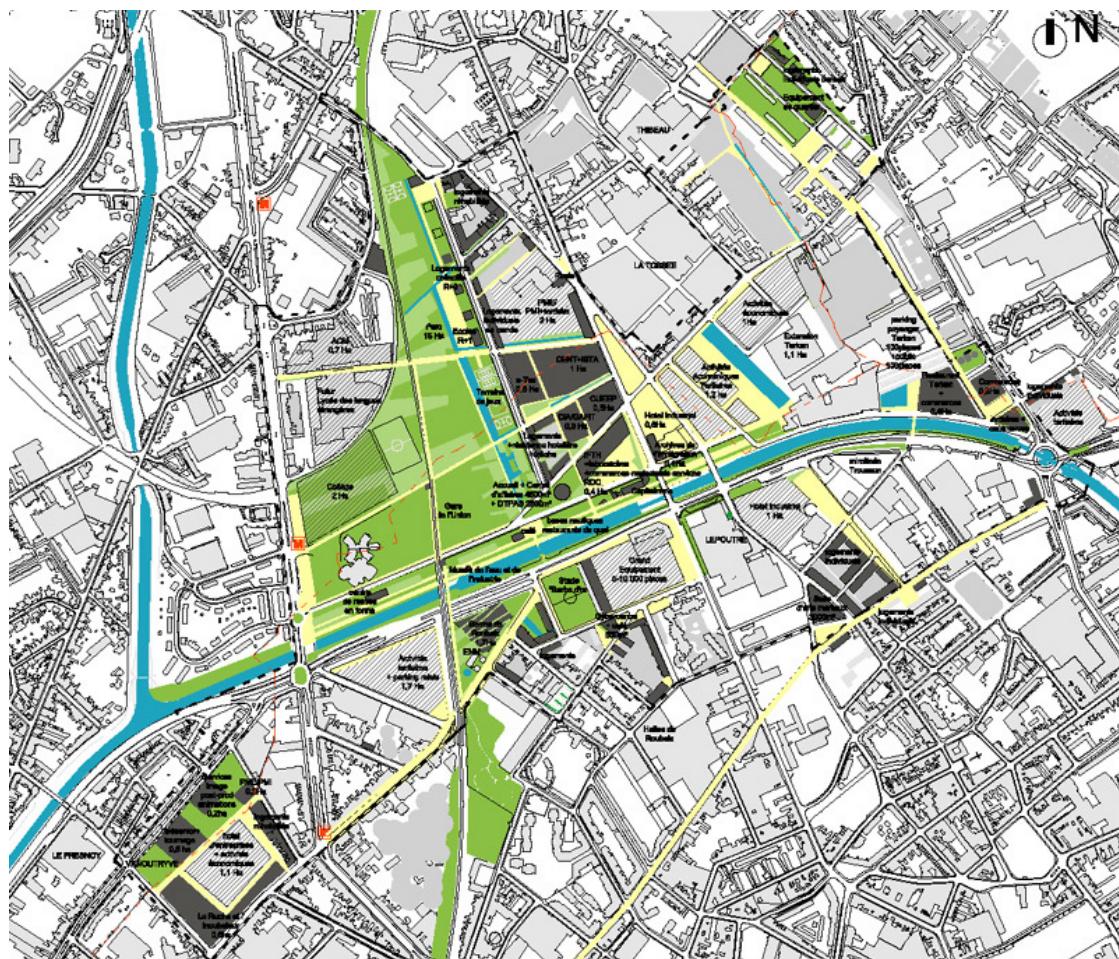
agora a été appelé comme partenaire spécialisé en matière de mobilité, un tel schéma de développement ne pouvant se concrétiser sans une vision stratégique concernant l'accessibilité multi- et inter-modale.

Le volet le plus développé - parce que faisant l'objet de l'attention privilégiée des responsables concernés - concernait le développement du réseau TC, lequel apparaît aujourd'hui à la fois puissant mais particulièrement "éclaté".

Un plan "stratégique" a été proposé qui s'articulait sur les composantes majeures suivantes : Ce projet visait d'abord et avant tout à garantir une cohésion à ce site et à l' "ancrer" à Lille-métropole, d'une part aux deux pôles urbains voisins importants que sont Roubaix et Tourcoing, d'autre part à l'ensemble de la métropole polarisée par Lille (et, de là, au reste du territoire français et européen).

Le volet routier a également proposé une structure de réseau, hiérarchisé/ spécialisé, en ce compris ses caractéristiques principales et ses fonctionnalités majeures. Il a été complété par des bases quantitatives relatives au stationnement justifiées par le développement de nouvelles activités (notamment économiques et résidentielles) mais aussi par une vision de mobilité durable.

Un important volet a été consacré aux "modes doux" visant à en optimiser l'usage mais aussi à le rendre attractif, commode et sécurisant du point de vue utilitaire et de loisirs participant autant que possible d'une logique de "voies vertes" (ou de connexions majeures à celles-ci). Ces voies ont aussi été pensées pour offrir des connexions de qualité aux pôles TC majeurs et aux autres grands équipements projetés.



Principes d'aménagement urbain